

Assurances : ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Transports : Les horaires seront précisés en temps utiles avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Vous serez informés en temps utile (2 mois minimum) des horaires définitifs des TGV pour réserver (à votre charge). Résa TGV Paris – Valence TGV AR (dispense possible).

Hébergement : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

Nombre de participants aux séjours : Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes

Personnes à mobilité réduite : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Formalités pour les ressortissants français (1)

Police : Vous devrez être en possession de votre carte nationale d'identité - date de validité non dépassée. Dès réception de votre contrat d'inscription, vous voudrez bien nous envoyer les coordonnées des personnes à aviser.

Santé : Il n'y a pas, à la date d'édition de ce programme, de problèmes sanitaires dans cette région. Penser à vous munir de votre carte Vitale et de votre Mutuelle.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus, et de vous inscrire sur le site **ARIANE** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Recommandations : Prendre son maillot de bain. Prévoir une boîte hermétique pour les pique-niques

Règlement :

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque. Solde : 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

Conditions particulières de ventes :

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'Information standard sur les droits du voyage à forfait. Pour ce voyage, les conditions d'annulation sont celles prévues par ATC. Il sera obligatoirement retenu pour chaque participant inscrit les frais suivants :

- 30 € plus de 90 jours avant le départ
- 15 % de 89 à 60 jours du départ
- 30% de 59 à 45 jours du départ
- 50% de 44 à 30 jours du départ
- 75% de 29 jours à 08 jours du départ
- 90 % de 07 à 03 jours du départ
- 100% à moins de 03 jours du départ

(1) Informations en date du 20 décembre 2018 – pouvant éventuellement évolueres – se référer en tout état de cause aux sites internet notés dans cette fiche « Informations pratiques »